



Centre de foires : c'est réglé!

La bonne humeur était à l'ordre du jour le 6 décembre dernier à l'hôtel de ville de Drummondville alors que le député fédéral de Lévis-Bellechasse, M. Steven Blaney, et le ministre provincial des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et ministre responsable de la région du Centre-du-Québec, M. Laurent Lessard, ont annoncé l'octroi d'une subvention de 6,59 M\$ de chacun des gouvernements en guise d'appui tangible au projet du Centre de foires de Drummondville. La mairesse de Drummondville, M^{me} Francine Ruest Jutras, a accueilli avec grande satisfaction cette annonce tant attendue. Ce projet devrait favoriser la poursuite du développement économique de Drummondville et du Centre-du-Québec. Le coût admissible présenté pour la construction du Centre de foires est de 22,9 M\$. D'autres détails concernant ce projet suivront dans notre édition de janvier prochain.

Prêts pour l'hiver!

Même si la saison froide ne débute officiellement que le 21 décembre, elle a déjà fait sentir sa présence.

Au Service des travaux publics de la Ville de Drummondville, on se prépare à l'hiver bien avant que celui-ci ne sévisse et toute une stratégie doit être adoptée d'année en année dans le but de desservir le mieux et le plus rapidement possible un vaste territoire.

On voit ici une partie des équipements utilisés lors des diverses opérations nécessaires au déneigement et au déglacage des rues. Voir texte en page 5



Campus universitaire à Drummondville : un appui important de l'UQTR (détails en page 3)

Dans ce numéro

- > Rapport sur la situation financière de la Ville de Drummondville, pages **4 et 5**
- > *Drummondville, une ville à raconter*, page **6**
- > Les boisés urbains : à découvrir... et à conserver!, pages **8 et 9**
- > Environnement, page **9**
- > Des activités hivernales pour tous!, page **10**
- > Et beaucoup plus!

Calendrier des séances du conseil municipal

20 décembre (budget)
17 janvier
à 19 h 30, à la salle du conseil,
413, rue Lindsay



Ce bulletin d'information est publié par la Ville de Drummondville et distribué dans tous les foyers.

Rédaction :
Service des communications

Collaboration :
Services municipaux
Communication Jean Dufresne

Conception graphique et montage :
Communication Jean Dufresne

Impression :
Imprimerie Dubois

Tirage :
33 900 copies

Dépôt légal :
Bibliothèque nationale du Québec

Ville de Drummondville
415, rue Lindsay J2B 1G8
819 478-6550
www.ville.drummondville.qc.ca

Bulletin imprimé sur papier recyclé

Prochaine parution : janvier 2011

Stationnement de nuit

Le stationnement de nuit est **interdit entre minuit et 7 h** dans les rues et les terrains de stationnement publics, et ce, du 1^{er} décembre au 15 avril inclusivement. Ce règlement est en vigueur sur tout le territoire de la ville de Drummondville.



Toutefois, le stationnement de nuit est permis aux endroits où un panneau de signalisation l'autorise **exclusivement pour les véhicules munis de la vignette appropriée** émise par le Service des finances dont les bureaux sont situés à l'hôtel de ville, au 415 de la rue Lindsay. Pour plus de plus amples informations au sujet des permis de stationnement de nuit ou pour résidents : 819 478-6550

Déblaiement de la neige

Il est défendu d'entasser de la neige provenant d'une propriété privée dans la rue ou sur les trottoirs. Il est également interdit d'entasser de la neige sur un terrain privé de manière à nuire à la visibilité des conducteurs de véhicules routiers qui circulent sur un chemin public. De plus, il est défendu, lors du déblaiement de la neige provenant d'une entrée privée, de déplacer ou de transporter cette neige de manière à l'accumuler ou l'entasser du côté opposé de la rue, ou en façade d'un terrain autre que celui d'où provient cette neige.

Le stationnement est interdit en tout temps où des enseignes indiquent un déblaiement.

La Ville de Drummondville remercie les citoyens de leur collaboration ainsi que de leur

respect de la signalisation lors des opérations de déneigement.

Motoneiges et véhicules tout-terrain

Il est strictement défendu de circuler dans les rues en motoneige ou en véhicule tout-terrain (VTT), sauf aux endroits autorisés à cette fin.

Enlèvement des déchets toutes les semaines pendant le temps des Fêtes

En raison du temps des Fêtes, les citoyens de Drummondville auront droit à quelques opérations supplémentaires d'enlèvement de déchets domestiques.

Ainsi, les résidents des secteurs de Saint-Charles, de Saint-Joachim, de Saint-Nicéphore ainsi que des secteurs A de Drummondville seront desservis, tant pour l'enlèvement des ordures ménagères que pour la collecte des matières recyclables, pendant 5 semaines consécutives, soit les semaines des 12, 19, et 26 décembre 2010, ainsi que celles des 2 et 9 janvier 2011.

Pour les résidents des secteurs B de Drummondville, leurs 5 semaines consécutives seront celles des 5, 12, 19 et 26 décembre 2010 ainsi que celle du 2 janvier 2011.

Enlèvement des sapins de Noël

C'est dans la semaine du 10 au 14 janvier 2011 que le Service des travaux publics passera dans les différents secteurs pour récupérer les sapins de Noël, et ce, la même journée que la collecte des matières recyclables.

Prix Mitchell : les noms des gagnants sont dévoilés

C'est à la fin de novembre qu'a eu lieu la remise des prix Mitchell à l'hôtel de ville de Drummondville. Il s'agissait de la 16^e édition de cette initiative lancée par la Corporation Rues principales, en collaboration avec le Service d'urbanisme de la Ville, afin de mettre en valeur le patrimoine architectural et de revitaliser les quartiers.

Sur la photo, M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse, ainsi que M^{me} Annick Bellavance, conseillère municipale et présidente du comité d'urbanisme, accompagnent les gagnants, soit M^{me} France Tremblay

(à gauche sur la photo), dans la catégorie *Rénovation résidentielle*, ainsi que son conjoint, M. Daniel Chagnon, pour le bâtiment situé au 171 et au 173 de la rue Saint-Alphonse, et M. Richard Pelletier (à droite sur la photo), dans la catégorie *Insertion*, pour le bâtiment érigé au 540 et au 542 de la rue Lindsay, soit la Clinique vétérinaire Lindsay. Dans la catégorie *Conservation*, le prix a été remis à M^{me} Jeannine Aumond, absente lors de la prise de la photo, pour l'immeuble situé au 12 Carré Celanese.



Construction d'un campus universitaire au Centre-du-Québec

Le projet déposé par la Ville de Drummondville reçoit l'appui de l'UQTR

La Ville de Drummondville a reçu en novembre dernier l'appui officiel de l'Université du Québec à Trois-Rivières (UQTR) pour examiner la faisabilité financière d'un projet de construction, à Drummondville, d'un campus offrant des services universitaires à la population du Centre-du-Québec.

La Ville et la Société de développement économique de Drummondville (SDED) ont soumis récemment ce projet de campus à l'université trifluvienne. Cette dernière a accueilli favorablement la proposition et souhaite maintenant évaluer différents scénarios financiers permettant de concrétiser ce campus, lequel pourrait accueillir quelque 1000 étudiants équivalents temps plein (EEETP).

« L'annonce de l'appui de l'UQTR en vue de l'implantation d'un campus universitaire à Drummondville est fort importante et marque un grand moment pour notre ville et notre région. Elle a de quoi réjouir, non seulement toute notre communauté, mais également les citoyennes et citoyens de tout le Centre-du-Québec qui pourraient bénéficier des avantages extraordinaires d'un campus universitaire sur leur territoire. Il s'agit d'un projet très structurant qui créera de nouvelles opportunités et des perspectives de développement majeures pour notre milieu. Il favorisera la rétention des jeunes dans la région et constituera un puissant facteur d'attraction. C'est un dossier rassembleur qui suscite un enthousiasme palpable, non seulement dans le secteur de l'éducation mais dans toutes les sphères d'activités. Bien qu'il reste encore des étapes à franchir, nous mettrons tout en œuvre pour concrétiser ce projet des plus stimulants. Je remercie chaleureusement M. Ghislain Bourque, recteur de l'UQTR, et son équipe de direction pour leur grande ouverture. Merci également à celles et à ceux qui ont été associés aux démarches entreprises à ce jour » a déclaré M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse de Drummondville.

Pour sa part, le recteur de l'UQTR, M. Ghislain Bourque, s'est exprimé en ces termes : « La proposition de construction d'un campus à Drummondville nous intéresse et nous sommes prêts à y répondre positivement. Un comité restreint a d'ailleurs été récemment mis en place pour examiner différentes options de financement. Le projet devra également être soumis à l'approbation du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport. Si ce campus voit le jour, nous pourrions mieux répondre aux besoins en formation universitaire au Centre-du-Québec et contribuer au développement socioéconomique de cette région. Un tel projet concourra aussi à résorber

le problème de migration des jeunes à l'extérieur du territoire. La MRC de Drummond, qui abrite 42 % de la population du Centre-du-Québec et qui connaîtra une variation démographique positive, nous apparaît un excellent endroit pour situer ce nouveau campus. De plus, la Ville de Drummondville bénéficie d'une situation géographique enviable et manifeste une volonté affirmée d'héberger ce campus sur son territoire. »

Parmi les autres conditions favorables à l'établissement d'un campus au Centre-du-Québec, notons que la région peut déjà compter sur un certain nombre de diplômés collégiaux désireux de poursuivre des études universitaires. La diplomation pré-universitaire est d'ailleurs en augmentation dans les collèges régionaux. De plus, les perspectives d'emplois pour les professions exigeant un diplôme universitaire sont favorables au Centre-du-Québec, dans plusieurs secteurs d'activités. Le nombre d'emplois exigeant un diplôme universitaire connaît aussi une augmentation.

UQTR – Campus de Drummondville

Le projet UQTR – Campus de Drummondville prévoit la construction d'un pavillon à proximité de l'autoroute 20 et pouvant offrir des services universitaires à compter de l'automne 2013. Le nouveau campus regrouperait des activités de formation (initiale, continue et sur mesure), de recherche et de services à la collectivité. Les domaines considérés pour la formation universitaire initiale seraient les suivants : éducation, administration, sciences comptables, informatique, travail social, sciences infirmières et certains secteurs de génie.

Les activités actuellement offertes par l'UQTR à Drummondville (centre universitaire hors campus du Cégep de Drummondville et Centre PME) seraient regroupées au sein du nouveau pavillon. L'université trifluvienne demeurerait toutefois présente au Cégep de Victoriaville (centre universitaire hors campus), dans le cadre du projet proposé.

Le Campus de Drummondville pourrait abriter notamment des salles de classe, des laboratoires, des salles d'ordinateurs, des bureaux, des salles de réunion, un amphithéâtre, des salles de visioconférence et d'autres locaux dédiés à



Le recteur de l'Université du Québec à Trois-Rivières, M. Ghislain Bourque, et la mairesse de Drummondville, M^{me} Francine Ruest Jutras

différents services. Le Campus, tel que défini dans le projet, prévoit aussi l'offre de services complets : bibliothèque, prêt d'équipements, services alimentaires, services aux étudiants, etc.

Genèse du projet

Rappelons qu'au printemps 2009, un comité a été formé à l'initiative de la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec pour étudier les moyens à mettre en œuvre pour accroître l'offre de formation universitaire au Centre-du-Québec. Le rapport de ce comité a été déposé en février 2010. Dans la foulée de ce premier rapport, la Ville de Drummondville s'est adressée à l'UQTR pour connaître son intérêt à devenir partie prenante d'un projet de campus à Drummondville. Un deuxième rapport, plus technique, a alors été demandé pour éclairer davantage les partenaires sur cet éventuel projet. Ce deuxième rapport a été livré en novembre 2010, faisant état notamment d'un projet de construction d'un campus abritant des services universitaires à Drummondville.

Rappelons que l'UQTR est présente au Centre-du-Québec depuis plus de 40 ans, grâce aux centres universitaires hors campus situés dans les cégeps de Drummondville et Victoriaville. Le Centre PME de l'UQTR, ayant pignon sur rue à Drummondville, offre également des formations de cycles supérieurs et sur mesure. L'offre d'activités de formation en ligne permet aussi de rejoindre la population de la région. De plus, l'UQTR collabore avec l'École nationale de police du Québec (ENPQ), à Nicolet, pour l'offre de programmes universitaires destinés aux policiers.

Rapport sur la situation financière de la Ville de Drummondville

Présenté le lundi 15 novembre 2010 par M^{me} Francine Ruest Jutras, mairesse

- ✓ **États financiers 2009**
- ✓ **Budget 2010**
- ✓ **Plan triennal d'immobilisations 2010-2011-2012**
- ✓ **Prévisions budgétaires 2011**
- ✓ **Plan triennal d'immobilisations 2011-2012-2013**



Chères concitoyennes,
chers concitoyens,

Après une année exceptionnelle, chargée de projets structurants qui ont démontré toute la vigueur de notre milieu, et ce, dans plusieurs secteurs d'activités, le conseil municipal s'affaire avec rigueur depuis quelques semaines à l'élaboration du budget de 2011.

L'exercice est exigeant. Il commande réflexion et vision, puisque notre but est de poursuivre le développement d'une ville en pleine expansion tout en assurant à la population des services de qualité qui répondent aux besoins de diverses clientèles, et ce, au meilleur coût possible. Il s'agit d'un engagement que nous respectons depuis plusieurs années.

Exercice 2009

En vertu de l'article 474.1 de la Loi sur les cités et villes, j'ai le devoir, à titre de mairesse de la municipalité, de faire rapport de la situation financière de notre Ville.

Rappelons tout d'abord que la Ville de Drummondville a terminé son année financière 2009 avec un surplus de 2 032 262 \$.

Un montant de 2 M\$ a été versé au fonds de roulement, portant ce dernier à 8 M\$. Lors de la formation de la nouvelle ville il y a cinq ans, nous disposions d'un fonds de roulement de 437 796 \$. Quant au surplus non affecté de la Ville, il s'établit actuellement à 1 441 000 \$.

Par ailleurs, les surplus affectés des anciennes municipalités de Drummondville (1 753 734 \$) et de Saint-Nicéphore (38 071 \$) sont réservés à leur dette respective. Pour ce qui est de l'ex-municipalité de Saint-Charles-de-Drummond, le solde de la dette nécessite une taxe additionnelle de 0,01 \$ du 100 \$ d'évaluation pour quelques années à venir.

D'autre part, il importe de souligner que les rapports des vérificateurs pour l'exercice 2009 précisaient que « À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la

Ville de Drummondville, au 31 décembre 2009, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de la dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada ».

Budget 2010

Selon nos prévisions, nous anticipons terminer l'année 2010 avec un surplus d'opération d'environ 2 M\$. Considérant toutefois que des imprévus, notamment au chapitre de la température, pourraient survenir d'ici la fin de l'année, le montant réel du surplus et ses affectations seront connus ultérieurement, lors du dépôt des états financiers.

Rémunération

En vertu de l'article 11 de la loi sur le traitement des élus municipaux, le présent document doit révéler le traitement des membres du conseil.

À cet égard, pour 2010, le salaire de la mairesse est de 85 170 \$, auquel s'ajoute une allocation de dépenses de 14 759 \$. Pour leur part, les autres membres du conseil reçoivent un traitement moyen de 25 127 \$, plus une allocation moyenne de dépenses de 12 563 \$ pour l'année 2010.

Nous devons aussi communiquer le traitement des membres d'un organisme mandataire de la Ville ou d'un organisme supramunicipal.

Ainsi, à la fin de 2010, la mairesse aura reçu une rémunération de 21 341 \$ de la MRC de Drummond à titre de préfète et de membre de plusieurs comités.

M. Pierre Levasseur aura reçu une rémunération de 2 355 \$ et une allocation de 1 177 \$ à titre de représentant de la Ville au conseil des maires de la MRC de Drummond et de membre du Comité de gestion du bassin versant de la rivière Saint-François (COGESAF). Il aura aussi touché une rémunération de 375 \$ pour siéger à la Conférence régionale des élus (CRÉ) du Centre-du-Québec.

À titre de membres du Comité de sécurité publique, M^{me} Marie-Eve Le Gendre et MM. Jocelyn Gagné et Philippe Mercure auront reçu une rémunération de 196 \$ et une allocation de 98 \$. M^{me} Isabelle Marquis aura touché une rémunération de 245 \$ et une allocation de 122 \$

à titre de membre du Comité de gestion des matières résiduelles de la MRC. M. Roberto Léveillé aura reçu une rémunération de 441 \$ et une allocation de 220 \$ à titre de membre du Comité de sécurité publique et de Réseaux plein air Drummond, en plus d'une rémunération de 375 \$ pour siéger à la CRÉ.

Liste des contrats

Depuis 2001, les municipalités doivent déposer une liste de tous les contrats conclus durant l'année qui comportent des dépenses supérieures à 25 000 \$. Je dépose donc ce soir cette liste que les citoyennes et citoyens qui le désirent pourront consulter.

Plan triennal d'immobilisations 2010-2011-2012

Les principaux projets de capitalisation qui ont été réalisés en 2010 ont touché les infrastructures municipales, la machinerie, les équipements et les édifices, pour un montant de 24 670 000 \$.

Mentionnons tout d'abord qu'au chapitre de la voirie, des travaux importants évalués à 4 264 600 \$ ont été effectués sur les boulevards Saint-Joseph (1 123 000 \$), Patrick (434 400 \$) et Mercure (349 200 \$) ainsi que sur la rue Saint-Damase (349 190 \$). De plus, les autres travaux de réfection des rues, trottoirs et infrastructures ont totalisé des investissements de 2 008 800 \$.

En ce qui a trait à l'ensemble des travaux de secteurs, plus particulièrement au chapitre de l'éclairage, du pavage et de la construction de bordures, la Ville a consacré 5 366 400 \$, incluant un montant de 2 242 400 \$ pour le secteur de la Ferme.

Par ailleurs, une somme de 4 393 000 \$ a été requise pour entreprendre les travaux de rénovation du Centre culturel en plus d'un montant de 4 336 000 \$ pour lancer les travaux de réaménagement du Centre multisport. Les deux tiers de ces sommes sont assumés par les gouvernements fédéral et provincial.

Viennent s'ajouter l'acquisition de différents terrains à des fins publiques de même que des investissements au chapitre de l'informatique, de l'aménagement et des équipements de parcs et des édifices ainsi que de la rénovation de l'édifice Légaré. Ces investissements ont totalisé 4 660 000 \$, dont une part de 2 M\$ a été payée comptant, à même le budget de



Déneigement : un territoire de 602 kilomètres à desservir



suite de la page 4

fonctionnement de 2010. L'autre partie provient d'emprunts sans intérêt au fonds de roulement.

Notons finalement qu'une somme de 1 220 000 \$ a été investie pour l'acquisition de machinerie et d'équipements en incendie.

En 2010, le premier programme de la taxe d'accise sur l'essence en était à sa dernière année. La Ville a effectué des travaux de réfection des infrastructures d'eau potable et d'eaux usées pour un montant de 430 000 \$. Pour le prochain programme qui prendra fin en 2013, la Ville disposera d'une enveloppe de 16 520 127 M\$ à investir dans ses équipements et réseaux d'eau potable et d'eaux usées.

Dettes

Compte tenu de l'ampleur des travaux effectués en 2010, nous anticipons une hausse de la dette. Cette dernière devrait cependant représenter encore un pourcentage très faible par rapport à l'évaluation foncière imposable et demeurer semblable à l'an dernier. Il s'agit d'un pourcentage qui se compare avantageusement avec les autres villes de même importance au Québec et qui dénote une saine situation financière.

Nouveau rôle d'évaluation

Conformément à la loi qui stipule que les villes doivent adopter un nouveau rôle d'évaluation à tous les trois ans, le rôle triennal d'évaluation de la Ville de Drummondville a donc été déposé le 1^{er} novembre 2008. Il était en vigueur au cours des deux dernières années et le sera à nouveau pour 2011.

Conclusion

Innovatrice, entreprenante et dynamique, Drummondville se distingue de plusieurs façons. L'engagement du conseil à soutenir le progrès de notre milieu, en tenant compte de toutes ses composantes, est clair.

Si nous entendons bien consolider les acquis, nous voulons également maintenir la croissance de notre ville tant sur le plan économique, culturel, social que démographique.

Les données définitives du budget de fonctionnement pour l'année 2011 ainsi que celles du plan triennal d'immobilisations pour les années 2011, 2012 et 2013, vous seront livrées le 20 décembre prochain.

Drummondville a connu une évolution importante au cours des dernières années et il faut vraiment prendre le temps de définir et d'adapter un plan de déneigement annuel efficace pour desservir, au meilleur coût possible, les 70 561 citoyens vivant dans l'un ou l'autre des secteurs de la ville.

Grosso modo, quand il est question de « nettoyer » Drummondville de son tapis hivernal, on parle d'un budget global de 4,4 M\$ et de 602 km de rues à couvrir, soit 323 pris en charge par le Service des travaux publics et 279 par des entrepreneurs privés auxquels des mandats sont confiés.

Ces derniers s'occupent également de 72 km de trottoirs, comparativement à 56 km pour le Service des travaux publics. Dans le plan de déneigement, 4 territoires sont identifiés, soit le Sud (les 323 km couverts par le Service des travaux publics et comprenant la majeure partie de l'ancien Drummondville et le secteur de Saint-Nicéphore), de même que l'Ouest (117 km), le Centre-ville (48 km) ainsi que Saint-Charles et Saint-Joachim (114 km) dont la responsabilité incombe à des entrepreneurs liés par contrat avec la Ville.

Pour ce qui est des équipements requis pour compléter les opérations régulières de déneigement et de déglacage, le Service des travaux publics compte sur 7 épandeurs d'abrasifs, 13 chasse-neige, 4 niveleuses (dont 2 en

location), 5 chargeurs sur roues, 5 tracteurs à trottoirs et 2 souffleuses.

À cette flotte s'ajoute celle des entrepreneurs, composée de 3 épandeurs d'abrasifs, 9 chasse-neige, 9 niveleuses, 3 chargeurs sur roues, 8 tracteurs à trottoirs et 3 souffleuses.

La longueur d'un parcours de déneigement est de plus ou moins 10 km en milieu urbain et de plus ou moins 20 km en milieu rural. Selon la quantité et le type de neige tombée au sol, le temps requis pour effectuer un parcours de déneigement est d'environ 6 heures.

Pour les amateurs de statistiques, les précipitations moyennes annuelles de neige totalisent 250 cm. Toutefois, durant l'année 2007-2008, ce chiffre a grimpé à plus de 400 cm. Le site des neiges du boulevard Lemire reçoit quelque 400 000 m³ en moyenne par année, mais ce chiffre est passé à 607 000 m³ en 2007-2008. Ces écarts importants ne sont pas sans avoir de répercussions, tant sur le plan du déneigement que sur le budget alloué à celui-ci.

Enfin, entre 6000 et 7000 tonnes de sel sont employées chaque année pour l'ensemble du territoire drummondvillois afin de minimiser les effets du cocktail de neige, de pluie et de glace qui caractérise l'hiver québécois.

Le Village québécois d'antan et le Manoir Trent : deux rendez-vous du temps des Fêtes!



Village illuminé Desjardins

Durant le temps des Fêtes, visitez le Village illuminé Desjardins du Village québécois d'antan et découvrez l'architecture traditionnelle d'une vingtaine de bâtiments à la lueur des lumières multicolores. Cette promenade agrémentée de musique vous permettra de profiter de l'ambiance calme et sereine du Village. Le Village illuminé Desjardins est ouvert les 17, 18, 19, 23 et 24 décembre 2010 et du 26 décembre 2010 au 2 janvier 2011 (fermé le 25 décembre). Détails sur www.villagequebecois.com

Exposition de crèches de Noël

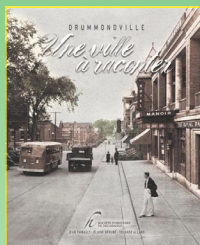
Par ailleurs, après avoir accueilli plus de 1300 personnes au cours de l'été dernier lors de visites guidées sur l'histoire de son domaine, le Manoir Trent ouvre à nouveau ses portes pour une exposition de crèches de Noël du monde entier. La population est conviée à visiter l'exposition les 18, 19, 28, 29 et 30 décembre, de 13 h à 17 h. Celle-ci met en lumière le Noël traditionnel, de son origine à aujourd'hui, aussi bien au Québec qu'ailleurs dans le monde. Elle permet tantôt de faire d'heureuses découvertes, tantôt de se rappeler de bons souvenirs. C'est un rendez-vous avec les traditions et la magie de Noël au Manoir Trent.



Un ouvrage regroupant plus de 200 archives photographiques
« **Drummondville, une ville à raconter** »

Il y a 25 ans, la Société d'histoire publiait un cahier de photographies anciennes, vendu à plus de 1000 exemplaires. Cette année, l'organisme renouvelle l'expérience et propose une édition améliorée qui regroupe cette fois plus de 200 archives photographiques.

Grâce à l'aide financière de 21 550 \$ de la Société de développement économique de Drummondville par l'entremise du Fonds d'économie sociale (FÉS) ainsi qu'à une contribution significative de 15 000 \$ de la Ville de Drummondville, la Société d'histoire raconte Drummondville d'une nouvelle façon par le regroupement de ses plus belles photos anciennes qui ont été retenues parmi les milliers de documents conservés à son service d'archives.



Contrairement à la première version du document, le nouvel ouvrage concocté par la Société d'histoire de Drummond offre à la population un album enrichi de textes signés par trois auteurs de la région, soit M^{me} Yolande Allard, M^{me} Elaine Bérubé ainsi que M. Jean Thibault. Il réunit des instants uniques saisis sur pellicule, de réels fragments de mémoire qui proposent une agréable rencontre avec l'histoire.

Au gré de scènes de la vie quotidienne qui illustrent autant les travaux de la ferme que les mouvements d'industrialisation qui ont donné le souffle nécessaire à notre développement, ce livre d'histoire souligne également l'importance des lieux de culte et d'enseignement dans notre milieu. Il nous rappelle aussi certaines épreuves que nos ancêtres sont parvenus à surmonter par leur détermination, leur solidarité, leur générosité. Il témoigne du cadre bâti et de la trame urbaine où la dynamique de notre ville a pris racine. Il nous rappelle le savoir-faire et le sens de l'organisation de nos prédécesseurs qui ont su mettre l'épaule à la roue pour s'organiser sur les plans social, culturel et sportif. Il nous transmet l'esprit créatif de notre population qui continue à se manifester tout en contribuant à bâtir notre ville.

Ce livre historique est en vente en librairie ainsi qu'à la Société d'histoire, au 555 rue des Écoles.

Une exposition

Mentionnons qu'il ne reste que quelques jours pour visiter l'exposition inspirée de ce bouquin et portant le même titre, à la Galerie d'art Desjardins, située au 219 rue Heriot. L'exposition se termine le 22 décembre.



Le mot de la Sûreté du Québec

L'alcool au volant, c'est... mortel!

Différentes organisations, dont la Sûreté du Québec, mettent beaucoup d'énergie dans les campagnes de prévention et de sensibilisation sur la conduite en état d'ébriété. Malgré l'amélioration des derniers bilans routiers, la capacité de conduite affaiblie par l'alcool demeure encore la principale source de collisions.

Si vous décidez de fêter en prenant de l'alcool, prévoyez votre retour, c'est si simple!

Prenez un taxi, prenez l'autobus, retournez avec un conducteur sobre, ayez recours à un service de raccompagnement comme Opération Nez rouge ou restez à dormir chez vos amis.

Tellement de possibilités à votre portée!

Pourquoi vous entêter à prendre le risque de vous retrouver avec une suspension ou une révocation de permis de conduire et un casier judiciaire, en plus de mettre votre vie en danger ainsi que celle de tous ceux qui seront sur votre passage?

Rien ne peut éliminer l'effet de l'alcool mis à part le temps d'assimilation et d'élimination.

L'alcool atteint rapidement le système nerveux central : centre de décision et de coordination musculaire. Voilà donc pourquoi le comportement est vite affecté. Malgré les croyances, l'alcool est un déprimeur et non pas un stimulant. Ses effets nuisent à la conduite d'un véhicule tout comme les drogues et certains médicaments.

Les peines minimales prévues au Code criminel sont les suivantes :

Pour une première sanction, une amende minimale de 1000\$, une interdiction de conduire

d'une période minimale de 1 an en plus de la période d'emprisonnement à laquelle vous pourriez être condamné;

Pour une deuxième sanction, un emprisonnement minimal de 30 jours et une interdiction de conduire d'une période minimale de 2 ans;

Pour chaque sanction subséquente, un emprisonnement minimal de 120 jours et une interdiction de conduire d'une période minimale de 3 ans.

Un taux d'alcoolémie dépassant les 160 mg d'alcool par 100 ml de sang amène la saisie immédiate de votre véhicule pour une durée de 30 jours, et ce, dès l'événement.

De plus, la saisie de véhicule motorisé, à titre de bien infractionnel dans le cadre d'une enquête de capacité de conduite affaiblie par l'alcool, est légale.

Donc, ne vous croyez pas à part des autres : **l'alcool modifie vos réflexes et vos capacités.**

Vous n'avez pas les moyens de prendre le risque de conduire et d'en subir ou d'en faire subir les conséquences.

Avant de « prendre un coup », réfléchissez et prévoyez votre retour.



Il est possible d'avoir du plaisir de façon responsable et sécuritaire.



Le service de raccompagnement est disponible jusqu'au 31 décembre 2010. À Drummondville, il suffit de composer le 819 478-0070.



Des informations de votre Service de sécurité incendie



Le plus beau cadeau de Noël : la prudence

En ces temps de réjouissances, un bon souper en famille contribue à réchauffer les cœurs. Se réunir autour d'une bonne fondue, voilà qui est agréable. Le réchaud s'éteint alors que le repas n'est pas encore terminé. On s'empresse de le remplir de nouveau. **Jamais!** Le réservoir chaud peut s'enflammer. Il est recommandé d'en prévoir un deuxième. Le coût est minime quand on pense à ce qui pourrait arriver!

En couple ou entre amis, il fait bon s'installer devant un feu de foyer ou près du poêle à bois. Avant de sortir la peau d'ours et de placer vos bûches, **avez-vous pensé à faire ramoner et inspecter la cheminée par un spécialiste?** L'accumulation de créosote dans la cheminée et les conduits constitue un risque d'incendie. Le pare-étincelles est-il bien installé? Une étincelle peut suffire à mettre le feu. Et les bas de Noël suspendus devant la cheminée qui stimulent l'imagination des grands comme des petits, peuvent aussi s'embraser facilement!

Pour ajouter à l'ambiance, on éteint les lumières après avoir allumé quelques chandelles.

Il ne faut jamais laisser des chandelles allumées sans surveillance. Songez aux enfants qui peuvent être attirés par cette flamme vive. Un accident est si vite arrivé. Vous avez un chat ou un chien : un coup de queue et la chandelle tombe sur le fauteuil ou dans les rideaux et on se retrouve entre deux feux! N'allumez jamais de chandelles près des rideaux ou de tout autre objet qui peut prendre feu.

Le sapin de Noël est magnifique. **Si vous tenez absolument au sapin naturel, il faut toujours garder son pied humide.** Ajoutez de l'eau tous les jours. Un sapin naturel peut prendre feu rapidement au simple contact des lumières féeriques qui l'ornent, car elles dégagent aussi de la chaleur. D'ailleurs, les lumières que vous avez achetées sont-elles de faible puissance et conçues spécifiquement pour l'intérieur? **Ne laissez jamais le sapin allumé lorsque vous quittez la maison! Et éteignez-le toujours avant d'aller au lit!** Sitôt les Fêtes terminées, dégarnissez votre sapin naturel et sortez-le dehors! Et pourquoi ne pas dormir plus tranquille en vous procurant un arbre artificiel?

On constate souvent que les prises de courant subissent une surcharge lorsqu'on y branche des éléments supplémentaires dans le temps des Fêtes. Il est toujours bon d'avoir une barre d'alimentation sécuritaire et laissée bien en vue.



Il est temps maintenant de quitter pour la messe de minuit. Avez-vous éteint le feu, les chandelles, l'arbre de Noël? Bravo! Au retour, les cœurs s'embrasent et la fête continue!

Votre Service de sécurité incendie vous souhaite de Joyeuses Fêtes en toute sécurité!

Source : ministère de la Sécurité publique

Dans le cadre de la Journée grande évacuation

L'école Drummondville Elementary School remporte le party pizza

À nouveau cette année, le Service de sécurité incendie a organisé l'activité Journée grande évacuation, offerte dans les écoles primaires du territoire de Drummondville. Afin de souligner les comportements exemplaires des élèves qui y ont participé, un *party pizza* a été attribué par tirage au sort. Ainsi, les directeurs d'écoles étaient invités à acheminer au Service de sécurité incendie les coordonnées de la classe où les jeunes ont obtenu les meilleurs résultats à la suite des évaluations faites par les enseignants pendant la pratique d'évacuation, selon des critères bien établis.

Les élèves de la classe de M. Steve Rutherford et M^{me} Kathryn Napier de l'école Drummondville Elementary School (école primaire de Drummondville) ont été déclarés les grands gagnants et ont eu droit, le mercredi 27 octobre dernier, à un *party pizza* sur l'heure du midi. Sparky, la mascotte du Service de sécurité incendie, leur a remis des sacs à surprises et des chapeaux. Après le repas, les enfants ont visité les camions et les équipements des pompiers.

Le Service de sécurité incendie remercie MM. Marcel Hébert et Raymond Veillette, du restaurant Mikes, qui ont offert le *party pizza* pour une troisième année consécutive. De plus, le Service a fait fabriquer par Estampes JRP un trophée pour l'école gagnante. Celui-ci occupe désormais une place de choix dans l'entrée de la caserne du 310 de la rue Cockburn.



Les boisés urbains : à découvrir... et à conserver!

Avec la collaboration de M. Mario Bélanger, technicien en foresterie urbaine et arboriculteur à la Ville de Drummondville, nous poursuivons la publication d'une série d'articles portant sur l'arboriculture. Bonne lecture!

La Ville de Drummondville vient au deuxième rang au Québec pour le pourcentage (12 %) des parcs et des espaces naturels conservés par rapport à la superficie de son territoire. Cela se traduit par la présence de plusieurs beaux boisés à découvrir par le biais d'une randonnée pédestre ou d'une promenade en raquettes.

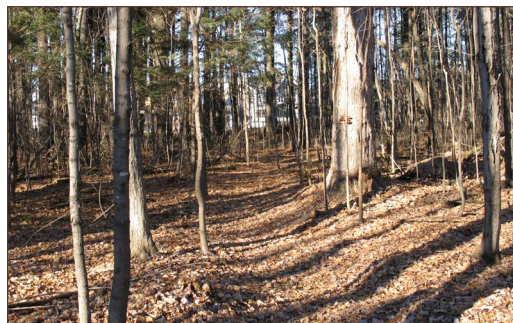
En plus d'amener la découverte d'un environnement agréable, les boisés urbains protégés sont caractérisés par une meilleure qualité d'air. Ils diminuent ainsi les îlots de chaleurs d'un territoire. Il ne faut en effet pas perdre de vue que les arbres sont composés à 50 % de carbone qui provient entièrement du gaz carbonique contenu dans l'air – le même gaz carbonique qui cause les changements climatiques et qui contribue à la mauvaise qualité de l'air.

C'est dans le but d'obtenir un bilan de carbone zéro que Drummondville se joint à des projets de plantation communautaire, comme celui de SGT Transport et de la Commission scolaire des Chênes, et à d'autres initiatives, comme la mise en place d'un PAFF, soit un plan d'aménagement forestier et faunique, pour protéger et pour améliorer les boisés urbains répertoriés sur le territoire.

Quelques boisés à découvrir

Si l'on amorce notre tournée par le secteur de Saint-Nicéphore, deux beaux grands boisés, faciles à parcourir à pied, sont à noter :

- Le boisé de l'aéroport est situé de chaque côté du chemin de l'Aéroport, près du boulevard Allard. Enclavé entre les résidences des rues Saint-François et Montmigny, le boisé a une superficie de 156 hectares et inclut de magnifiques arbres, tant des résineux que des feuillus;
- Le boisé du parc Boisbriand, situé sur la rue Clair, se rend jusqu'à la rue Lampron. Ce boisé peut être découvert également à partir du parc Brouillette sur la rue du même nom. D'une superficie de 32,4 hectares et avec des sentiers déjà existants, on peut y voir une belle faune.



En s'approchant du centre-ville par le boulevard Saint-Joseph, il y a un arrêt qui s'impose :

- Le boisé de la Marconi, entre la rue Marconi et la ligne de transport d'Hydro-Québec, est un magnifique territoire de 61 hectares avec des érables à sucre et des pins blancs centenaires (photo du bas de cette page). Il possède déjà un bon réseau de sentiers qui facilite la promenade.

Un petit détour dans le secteur industriel permet de découvrir un autre endroit intéressant :

- Le boisé du parc Tessier est situé sur la rue Farrell et longe la rue Marier jusqu'au cours d'eau. Ce boisé, d'une superficie de 10 hectares, est composé de feuillus nobles tels que le frêne et l'érable à sucre.

Au centre-ville, tout près de la rivière Saint-François, se trouvent trois espaces boisés superbes :



- Le parc Woodyatt et ses îles offrent en spectacle les rapides de la rivière. Les ponts de la Traverse et le vieux pont donnent accès à un très beau sentier en poussière de pierre qui longe le cours d'eau. Cela permet d'accéder au boisé de la rue Montplaisir, toujours en bordure de la rivière. En traversant la rue Montplaisir, on débouche sur la rue du Marais ombragé et sur le boisé du Quartier (photo du haut de cette page) et son magnifique étang;
- Le parc des Voltigeurs, avec son accès à la rivière, est idéal pour une promenade en kayak ou en canot pour aller voir de plus près l'île située tout près et qui appartient à la Ville. Un beau boisé, ancienne érablière, situé entre le chemin du Manoir Trent et l'autoroute 20 est aussi à découvrir;
- La Forêt Drummond, qui débute près des résidences de la rue Bibeau et qui se rend jusqu'à Saint-Joachim, a une superficie de 1120 hectares de forêt naturelle et de plantation de tous âges. Plusieurs activités comme



le vélo, la randonnée pédestre, la raquette, le ski de fond et le géocaching sont possibles dans cette grande forêt, mais il vaut mieux partir avec une carte ou une boussole si l'on quitte les sentiers.

D'autres endroits méritent d'être découverts sur le territoire de Drummondville. Ceux qui précèdent ne sont que quelques coups de cœurs qui valaient la peine d'être cités.

Quand les gens découvrent ces boisés, ils comprennent pourquoi il est bien important de les conserver intacts. D'ailleurs, les citoyens sont invités à signaler au Service des travaux publics tout acte de vandalisme ou coupe dont ils sont témoins. Avec leur aide, une intervention rapide permettra de garder en santé ces magnifiques boisés urbains.

Végétation riveraine

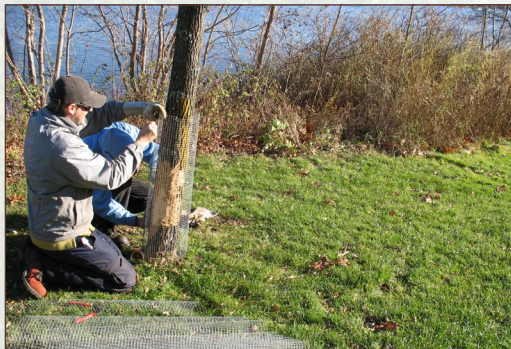
Drummondville étant située en bordure de la rivière Saint-François, il est important de porter une attention toute spéciale à la végétation qui pousse en bordure et sur la berge des cours d'eau. Parfois, les castors endommagent ou font carrément mourir des arbres en bordure des cours d'eau.

Une simple inspection visuelle permettra de voir les dégâts ou les signes causés par le castor avant qu'il ne soit trop tard pour récupérer l'arbre. Dès le début des travaux du castor, il suffit d'installer un petit grillage à la base de l'arbre (tel qu'illustré à la page 9) pour empêcher la bête de continuer son « œuvre » et ainsi protéger la végétation.

À ce sujet, voici d'ailleurs les commentaires de M^{me} Virginie Dumont, agente au Service du développement durable et de l'environnement de Drummondville : « On dit souvent qu'une image vaut mille mots. Vous êtes maintenant à même de constater le rôle de la végétation riveraine dans la stabilisation des berges. Les débits étant de plus en plus forts dans les cours d'eau, vos berges doivent être protégées pour éviter de s'éroder. Certains riverains nous rapportent perdre cinq pieds de terrain par année en raison du décrochage



suite de la page 8



et du sapement de leur berge. La solution est pourtant simple : cesser l'entretien de la pelouse dans la pente et sur les premiers mètres du replat de talus et planter des arbustes et/ou des arbres adaptés au type de sol en place. Souvenez-vous que la pelouse entretenue n'offre aucun soutien à votre berge car ses racines sont trop petites. En revanche, les arbres et les arbustes produisent des racines fortes qui servent d'ancrage au sol qui subit les assauts répétés de la fluctuation des niveaux d'eau lors de la crue et des périodes pluvieuses. Pour vous assurer une sélection adéquate des arbres et des arbustes à planter, nous vous conseillons de consulter le répertoire des végétaux recommandés en bande riveraine de la Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec à l'adresse www.fihq.qc.ca/Repertoire_vegetaux_couleur.pdf. Le Service du développement durable et de l'environnement de la Ville de Drummondville peut également vous conseiller si des conditions particulières, comme une pente forte, rendent la situation plus complexe ».



Écocentre de la MRC de Drummond

5620, rue Saint-Roch Sud
Drummondville

Horaire d'hiver (jusqu'au 31 mars 2011)

Vendredi, de 8 h à 17 h 30

Samedi, de 8 h à 16 h

Veuillez noter que l'Écocentre est fermé du 19 décembre au 6 janvier inclusivement.

Information : 819 477-1312

> Environnement

**Participation de 15 000 \$ de la Fondation TD
« Les amis de l'environnement »**

**Drummondville va de l'avant avec
des investissements de 60 000 \$
pour créer une pépinière
municipale**

Une fois de plus, la Ville de Drummondville s'engage à faire la différence dans le domaine de l'environnement avec des investissements globaux de l'ordre de 60 000 \$ prévus sur 5 ans, en vue de créer une pépinière municipale et de consolider son programme de foresterie urbaine sur le territoire.

Pour ce programme, la Ville a obtenu une subvention de 15 000 \$ de la Banque TD et de sa Fondation « Les amis de l'environnement ». Drummondville se classe ainsi parmi les 20 municipalités canadiennes qui bénéficieront de cette aide financière.

La Ville initiera également la plantation d'arbres dans les zones d'îlots de chaleur en guise d'actions concrètes contre les émissions de gaz à effet de serre (GES) et de lutte aux changements climatiques.

Le Service du développement durable et de l'environnement et la division Parcs et espaces verts du Service des travaux publics projettent d'aménager une pépinière municipale sur les terrains de l'usine de traitement des eaux usées. On y retrouvera une plantation de plus de 5000 arbres et arbustes aux fins d'aménagement de massifs boisés et de corridors verts. Cette production permettra aussi la remise en valeur du terrain de l'usine ainsi que l'utilisation des boues des étangs de traitement des eaux aux fins de fertilisation des plantations.

La Ville de Drummondville réalise actuellement l'inventaire des émissions de GES de ses bâtiments et activités municipales. Cette plantation vient déjà répondre aux actions de réduction des émissions des gaz à effet de serre. Les autorités municipales remercient la Banque TD et sa Fondation « Les amis de l'environnement » pour cette collaboration.

Les industries, commerces et institutions de Drummondville invités à mettre en lumière leurs bons gestes environnementaux

Issu de la Politique environnementale de la Ville de Drummondville, le Mérite environnemental *Distinction d'ICI* désire souligner le leadership et l'excellence des industries, commerces et institutions qui agissent concrètement en matière d'environnement. Il constitue une reconnaissance des entreprises d'ici qui font des efforts sur le plan environnemental et qui obtiennent des résultats concrets. Par exemple, ces efforts peuvent

se traduire par l'implantation de la collecte sélective à l'intérieur des bâtiments administratifs, l'instauration de mesures favorisant le covoiturage, l'utilisation de vaisselle lavable dans les salles de repos, etc.

Les industries, commerces et institutions (ICI) du territoire de Drummondville qui posent des actions concrètes et qui déploient des efforts soutenus en matière d'environnement sont admissibles au Mérite environnemental. Les candidatures seront classées dans trois catégories, selon le nombre d'employés de l'entreprise.

Visitez le site internet de la Ville de Drummondville pour plus de détails ou pour inscrire votre entreprise. L'entreprise gagnante recevra les honneurs du Mérite environnemental lors de la Soirée reconnaissance de la 36^e Semaine de l'industrie organisée par Chambre de commerce et d'industrie de Drummond, le 18 février prochain, à l'Hôtel et Suites le Dauphin.

Information et inscription :
www.ville.drummondville.qc.ca

La Ville de Drummondville pratique l'herbicyclage dans ses parcs et espaces verts et réalise des économies

Conformément aux dispositions de sa Politique environnementale, la Ville de Drummondville, par le biais du Service des travaux publics, division Parcs et espaces verts, a fait l'acquisition d'une tondeuse déchiqueteuse en 2010 au coût de 5000 \$.

Cette tondeuse permet de déchiqueter les feuilles mortes en particules plus fines et de laisser les résidus sur le sol en guise de fertilisant naturel et de rétenteur d'humidité.

Au cours de l'automne, plusieurs parcs et espaces verts ont été entretenus avec cet équipement. Selon M. Claude St-Pierre, contremaître à la division Parcs et espaces verts, la tondeuse déchiqueteuse a permis de laisser sur place plus de 125 tonnes de feuilles mortes, soit une économie de traitement équivalente au coût d'achat de la tondeuse, sans compter l'économie réalisée au chapitre des frais de manipulation et de transport. Les économies seront donc encore plus importantes l'an prochain.

Après quelques jours, aucune trace de feuilles mortes n'était apparente dans les parcs. Cette initiative très concluante s'inscrit dans la stratégie municipale de réduction à la source des matières résiduelles.

> Des activités hivernales pour tous!

Patinoires extérieures

PATINOIRE	ADRESSE	TÉLÉPHONE
VILLE DE DRUMMONDVILLE « Service des loisirs » 819 478-6565		
Antonio-Baril	Rue Paris	
Bellevue	570, 101 ^e Avenue	819 478-4822
Collège Saint-Bernard	25, avenue des Frères	819 478-3330
Du Faucon	Au bout de la rue du Faucon	
Sainte-Thérèse	746, boulevard Mercure	819 474-8916
Woodyatt	53, rue du Pont	819 478-2155
CENTRE COMMUNAUTAIRE RÉCRÉATIF SAINT-JEAN-BAPTISTE 819 477-4475		
Boivin	2220, rue Saint-Denis	819 474-8905
Saint-Georges	2343, rue Saint-Georges	819 474-8842
Saint-Jean-Baptiste	114, 18 ^e Avenue	819 474-8911
Sainte-Marie	202, rue Saint-Damase	819 474-8915
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-PIERRE 819 478-7780		
Alexandre	955, rue Alexandre	819 474-8903
Frank-Gougeon	116, rue des Lilas	819 472-3135
Guilbault	115, rue Guilbault	819 474-8909
Joly	400, rue Joly	
Roland-Tessier	565, rue Farrell	819 474-8917
CENTRE COMMUNAUTAIRE DRUMMONDVILLE-SUD 819 478-0202		
Christ-Roi	860, 112 ^e Avenue	819 474-8906
Duvernay	1335, rue Duvernay	819 474-8907
Saint-Étienne	700, rue de Laval	819 474-8854
Saint-Philippe	75, 121 ^e Avenue	819 474-8913
Saint-Simon	1350, rue Jagues	819 474-8914
LOISIRS SAINT-JOSEPH 819 477-0484		
Gérard-Perron	138, rue Saint-Albert	819 477-0484
CENTRE COMMUNAUTAIRE PIERRE-LEMAIRE 819 474-2309		
Les Jardins du Boisjoli	Entre les rues Genest et Gisèle	
Simard	4755, rue Simard	819 474-8912
CENTRE COMMUNAUTAIRE SAINT-CHARLES 819 477-4530		
Guilmette	1100, rue Victorin	819 472-7083
Michel-Houle	Coin rues Michel-Houle et Letellier	819 478-7029
Rosaire-Smith	801, rue Pie XII	819 472-4614
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-JOACHIM-DE-COURVAL 819 397-2666		
Jean-Gamelin	Coin des rues Principale et Chantal	819 477-2630
CENTRE COMMUNAUTAIRE DE LOISIRS CLAUDE-NAULT 819 479-8686		
Bénévoles (des)	2750, boulevard Mercure	819 472-7552
Boisbriand	1080, rue Clair	819 475-4220
Club du Faisan	30, rue des Lacs	
Goéland	180, rue des Durbecs	819 478-4891
Joyal-Audet	100, rue Audet	819 398-7153
Montmigny	23, rue Montmigny	819 478-5808
Sapin Vert	190, rue Elvin	819 475-5119
Traversy	4569, rue Traversy	819 478-2056

JOUR	BELLEVUE	CENTRES COMM./ COLLÈGE SAINT-BERNARD	SAINTE-THÉRÈSE	WOODYATT
LUNDI AU VENDREDI	12 h à 21 h	16 h à 21 h	12 h à 21 h	10 h à 21 h
SAMEDI	12 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h	12 h à 21 h	10 h à 21 h
CONGÉS SCOLAIRES	12 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h	12 h à 21 h	10 h à 21 h
DIMANCHE	12 h à 21 h	12 h à 17 h 18 h à 21 h	12 h à 21 h	10 h à 21 h

Toutes les patinoires fermeront à 16 h les 24 et 31 décembre et elles seront fermées les 25 décembre et 1^{er} janvier.

CENTRE MARCEL-DIONNE

300, rue Cockburn
(Entrée - stationnement arrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût
Lundi	10 h à 11 h 30	Gratuit
Mardi	10 h à 11 h 30	
Mercredi	10 h à 11 h 30	
Jeudi	10 h à 11 h 30	
Jusqu'au 14 avril		

Congés scolaires

Date	Heure	Coût
21 janvier 11 février 4 et 25 mars 8 avril	13 h 15 à 14 h 30	Gratuit

OLYMPIA YVAN-COURNOYER

1145, boulevard Jean-de-Brébeuf
(près de l'école secondaire La Poudrière)

Horaire du patinage familial

Jour	Heure	Coût	
		Carte accès-loisirs	
		avec	sans
Samedi	19 h à 20 h 30	1 \$ enfant	3 \$ enfant
		2 \$ adulte	4 \$ adulte
Dimanche	13 h 45 à 15 h 15	1 \$ enfant	3 \$ enfant
		2 \$ adulte	4 \$ adulte
Jusqu'au 27 mars			

SÉANCES ANNULÉES

Centre Marcel-Dionne

- Les 5, 6, 10, 11, 12, 13 et 17 janvier (Tournoi Midget)
- Le 3 février (Tournoi Midget espoir)

Olympia Yvan-Cournoyer

- Les 25 décembre et 1^{er} janvier
- Les 8 et 9 janvier (Tournoi Midget)
- Samedi 5 février (Tournoi Midget espoir)
- Les 22 et 23 janvier (Compétition de patinage de vitesse)
- Les 19 et 20 février (Tournoi SPAX)

SÉANCE TRANSFÉRÉE

Les 3 et 4 janvier : en raison du Tournoi Midget, les séances de patinage au Centre Marcel-Dionne sont annulées. Toutefois, des séances spéciales sont ajoutées à l'Olympia Yvan-Cournoyer, de 10 h à 11 h 30.

Le premier dimanche de chaque mois, la séance de patinage est gratuite pour les personnes ayant leur carte Accès-loisirs.

Le Service des loisirs se réserve le droit d'annuler l'activité lors de compétitions et/ou de tournois. Pour de plus amples renseignements concernant les heures de patinage familial ou pour une location de glace au Centre Marcel-Dionne ou à l'Olympia Yvan-Cournoyer, composez le 819 478-6574.

Glissoires en bois

Boisbriand (secteur de Saint-Nicéphore)
1080, rue Clair
819 475-4220

Centre communautaire récréatif Saint-Jean-Baptiste
101, 18^e Avenue
819 474-8911

Woodyatt
53, rue du Pont
819 478-2155

La Courvalloise

526, rang Sainte-Anne
Secteur de Saint-Joachim

Glissade sur tubes

Période d'ouverture

- samedis et dimanches, période des Fêtes et semaine de relâche scolaire : de 10 h à 17 h
- pour les groupes : ouverture en tout temps sur réservation

Le jeudi 30 décembre, dès 18 h
Pour une expérience inoubliable, venez glisser à la pleine lune en famille. Profitez-en pour vous réchauffer auprès de notre foyer extérieur.

Sentiers de ski de fond et de raquette dans la Forêt Drummond

Période d'ouverture

- mi-décembre à la fin mars, si les conditions le permettent : tous les jours, de 9 h à 16 h

D'Arbre en arbre en hiver

Le jeudi 30 décembre

Réservation obligatoire et tarification régulière applicable

Rappelons que le site est ouvert à l'année pour les groupes de 20 personnes et plus. Réservation requise

Information, horaire et tarification

www.reseauxpleinair.com ou
819 397-4544

Ski de fond Saint-François

1425, rue Montplaisir
Près du Village québécois d'antan
819 478-5475
www.skidefondstfrancois.org

Vacances du Père Noël à la piscine

Horaire des bains libres entre Noël et le Jour de l'an

Entre ses distributions de cadeaux, le Père Noël a choisi de se divertir en passant la semaine à la piscine. Voici l'horaire de la piscine du Centre culturel (175 Ringuet) et de la piscine de l'Hôpital Ste-Croix Pavillon Youville (570 rue Heriot).

Horaire des bains libres entre Noël et le Jour de l'an du dimanche 26 au vendredi 31 décembre 2010

Bain tous	09h30 à 11h30	Tous les jours	Piscine Youville
Bain tous	12h00 à 16h00	Tous les jours	Piscine Centre culturel
Bain Tous	14h30 à 16h00	Tous les jours	Piscine Youville
Bain tous	17h30 à 19h00	Tous les jours	Piscine Centre culturel
Longueurs du matin	06h00 à 08h00	Lundi, mercredi et vendredi	Piscine Centre culturel
Bain des aînés	13h00 à 14h30	Lundi et mercredi (sauf vendredi 31)	Piscine Youville

Prolongation des Bains Tous au Centre culturel lors des congés scolaires

Jeudi le 23 décembre	Bain tous	11h00 à 16h00	Piscine Centre culturel
Lundi le 3 janvier	Bain tous	11h00 à 16h00	Piscine Centre culturel
Mardi le 4 janvier	Bain tous	11h00 à 16h00	Piscine Centre culturel
Mercredi le 5 janvier	Bain tous	11h00 à 16h00	Piscine Centre culturel

Piscines fermées le vendredi 24 après 8h et samedi 25 décembre 2010

Piscines fermées le samedi 1^{er} et dimanche 2 janvier 2011

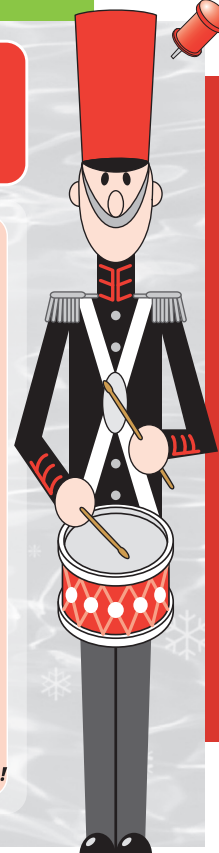
Pour consulter l'horaire complet

Consultez la ligne info piscine **819 477-1063** ou
Le site internet www.piscinedrummondville.com

Pour la période des Fêtes du 17 décembre 2010 au 9 janvier 2011 inclus, les bureaux du Centre culturel seront ouverts **uniquement** sur les heures de bains libres.



Tout le personnel vous souhaite un très Joyeux Noël et une très Bonne Année 2011!



Pendant le temps des Fêtes, quels services municipaux seront accessibles et quand?

	Bureaux et cour municipale	Travaux publics ⁽¹⁾	Bibliothèque et son secrétariat	Transport en commun
Jeudi 23 décembre	Dernier jour avant le congé : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 ⁽²⁾	7 h 30 à 16 h 30	Horaire régulier : Bibliothèque, 10 h à 20 h Secrétariat, 10 h à 17 h 30 et 18 h 30 à 20 h	Horaire régulier : 7 h à 22 h
Vendredi 24 décembre	Fermé	7 h 30 à 12 h	Fermé	7 h à 18 h
Samedi 25 décembre	Fermé	Fermé	Fermé	Pas de service
Dimanche 26 décembre	Fermé	Fermé	Fermé	13 h à 18 h
Lundi 27 décembre	Fermé	Fermé	12 h à 17 h ⁽³⁾	Horaire régulier : 7 h à 19 h
Mardi 28 décembre	Fermé	Fermé	12 h à 17 h ⁽³⁾	Horaire régulier : 7 h à 19 h
Mercredi 29 décembre	Fermé	7 h 30 à 16 h 30	12 h à 17 h ⁽³⁾	Horaire régulier : 7 h à 19 h
Jeudi 30 décembre	Fermé	7 h 30 à 16 h 30	12 h à 17 h ⁽³⁾	Horaire régulier : 7 h à 22 h
Vendredi 31 décembre	Fermé	7 h 30 à 12 h	Fermé	7 h à 18 h
Samedi 1 ^{er} janvier 2011	Fermé	Fermé	Fermé	Pas de service
Dimanche 2 janvier 2011	Fermé	Fermé	Fermé	Pas de service
Lundi 3 janvier 2011	Fermé	Fermé	Fermé	Horaire régulier : 7 h à 19 h
Mardi 4 janvier 2011	Horaire régulier : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 ⁽²⁾	Fermé	Fermé	Horaire régulier : 7 h à 19 h
Mercredi 5 janvier 2011	Horaire régulier : 8 h 30 à 12 h et 13 h 30 à 16 h 30 ⁽²⁾	Horaire régulier : 7 h 30 à 16 h 30	Horaire régulier : Bibliothèque, 10 h à 17 h Secrétariat, 10 h à 11 h 30 et 12 h 30 à 17 h	Horaire régulier : 7 h à 19 h

(1) En tout temps, les demandes urgentes concernant le Service des travaux publics, comme les bris d'aqueduc, les refoulements d'égout ou les feux de circulation défectueux, peuvent être faites en composant le 819 478-6572.

(2) Le bureau de perception (paiement de taxes, contraventions et factures diverses) est ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

(3) La population a accès à la bibliothèque (consultation sur place, emprunt de livres, etc.) ainsi qu'à tous les services habituellement offerts au secrétariat (inscription à la bibliothèque, émission de la carte Accès-loisirs, etc.). En dehors des heures d'ouverture, les utilisateurs peuvent retourner leurs documents par la chute prévue à cet effet.

Le Service de sécurité incendie de Drummondville demeure disponible pour répondre aux appels d'urgence au 911.

Centre culturel Saint-Jean-Baptiste 190, rue Saint-Damase

> JANVIER

- 6 Les Zapartistes
12 Grands Explorateurs : De l'Alaska à la Terre de feu, à 19 h
14 Boucar Diouf
15 Piaf
21 Toutes les filles
22 Guy Nantel
28 C'est notre chanson (comédie musicale)
30 Grands Explorateurs : Lybie, entre mer et désert, à 19 h



Veillez prendre note que les spectacles sont présentés à 20 h, sauf avis contraire. **La billetterie est située au 219 rue Heriot.**
Information : 819 477-5412

Soutien à la pratique artistique pour les jeunes Encore quelques semaines pour déposer sa candidature

La Ville de Drummondville rappelle aux artistes âgés de 25 ans et moins qu'il est toujours temps de déposer leur candidature pour le Programme 1, soutien à la pratique artistique.

Le document d'information ainsi que le dossier de candidature sont disponibles aux endroits suivants :

- Bibliothèque municipale Côte-Saint-Germain;
- Réception de l'hôtel de ville de Drummondville;
- Site Internet de la Ville de Drummondville;
- Centres communautaires de chacun des quartiers de Drummondville;
- Écoles secondaires;
- Cégep de Drummondville;
- Galerie d'art Desjardins (219, rue Heriot);
- Galerie d'art Heriot (152, rue Heriot).

À la suite de l'analyse du jury, les lauréats retenus auront droit à :

- Une bourse en argent entre 100 et 1500 \$;
- Une prestation devant public lors de la cérémonie de remise de bourses;
- La possibilité d'exposer leurs œuvres à la Bibliothèque municipale.

Rappelons que **la date limite de dépôt des dossiers de candidature est le vendredi 7 janvier 2011**. Tous les dossiers complétés doivent être déposés au bureau du Service des arts et de la culture, situé au 545 de la rue des Écoles. Information : Marie-Christine Campeau, au 819 850-1327 ou à artsetculture@ville.drummondville.qc.ca

Centres communautaires et de loisir de Drummondville

Les personnes intéressées sont invitées à prendre part aux différentes activités proposées par les centres communautaires pour la session *Hiver 2010*. De plus, les parents d'enfants d'âge scolaire peuvent prendre connaissance de l'offre des camps de jour qui seront offerts alors que les écoles seront fermées pour le congé des Fêtes.

Pour de plus amples détails sur les centres communautaires et de loisir :



Activité intergénérationnelle au Centre communautaire Claude-Nault

Dans le cadre de la Semaine québécoise des centres communautaires de loisir qui se déroulait du 18 au 24 octobre, le Centre communautaire de loisirs Claude-Nault (CCLCN) a organisé une activité intergénérationnelle, rejoignant du fait les objectifs visés par le programme Municipalité amie des aînés. Pour l'occasion, M^{me} Carmen Désilets a animé une période d'exercices regroupant les enfants qui fréquentent la halte-garderie et une quarantaine de participants du groupe de Viactive Saint-Nicéphore du CCLCN. En raison du succès qu'a connu l'activité, les responsables prévoient répéter l'expérience.

Les personnes intéressées à participer aux séances de Viactive peuvent se présenter tous les mardis, à 10 h, au Centre communautaire de loisirs Claude-Nault, situé au 4677 de la rue Traversy. Information : Jessy Caya, 819 479-8686



La Bibliothèque municipale et ses Piqûres



Le 21 novembre dernier, lors d'une activité des *Piqûres littéraires*, M^{me} Marisol Sarrazin, illustratrice d'albums pour enfants, a rencontré une quarantaine de jeunes de 6 à 9 ans afin de leur expliquer en quoi consiste son travail. Les enfants ont également eu la possibilité de s'initier au pastel sec.

Par ailleurs, M^{me} Suzanne Pelletier, responsable de l'animation à la bibliothèque, a lu aux enfants présents l'histoire *Que fait Bidule la nuit?* Ces jeunes ont illustré une page d'un album collectif dont le lancement a été effectué le samedi 18 décembre. Personnage bien connu des enfants, Geronimo Stilton était présent à la fête.

Les *Piqûres littéraires* se poursuivront à la fin du mois de janvier. Tous les détails dans notre prochain bulletin.